



LARDY

Ma ville durable

Préserver nos ressources et notre patrimoine naturel, cela commence déjà localement et chacun peut y contribuer au quotidien ! Votre ville s'y engage depuis plus de 10 ans afin de préserver un cadre de vie exceptionnel qui fait la fierté des Larziacois(e)s et des communes voisines.

Parce qu'accompagner les grands enjeux de la transition écologique ne connaît pas les frontières communales, la commune de Bouray-sur-Juine nous a rejoint dans cette démarche en 2018 dans le cadre de notre 2^e Agenda 21, et Janville-sur-Juine nous emboîte le pas depuis cette année.

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL !

Un Agenda 21, c'est :

- un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de nos Communes
- une série d'actions à entreprendre afin d'améliorer nos conditions de vie
- l'engagement d'une collectivité dans un projet d'avenir.

L'Agenda 21 local représente une partie de notre contribution au projet de territoire de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et s'organise autour de 5 finalités et objectifs à poursuivre ensemble.

- 1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- 2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- 3 Épanouissement de tous les êtres humains
- 4 Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- 5 Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

BILAN D'ÉTAPE

Une coopération qui porte ses fruits

En 2018, Lardy et Bouray-sur-Juine se voyaient décerner le Label « Notre Village Terre d'Avenir » récompensant la qualité de leur Agenda 21 commun et les actions entreprises ensemble depuis 2018 en faveur du développement durable et de nos ressources.

1 agenda 21 commun **>** **6** axes partagés

AXE **1**



Maîtriser les flux de véhicules, sources de pollutions diverses (CO₂, sonores...)

AXE **2**



Diminuer le volume des déchets pour limiter les nuisances et protéger nos ressources

AXE **3**



Favoriser les échanges entre habitants pour dépasser les « coupures » géographiques

AXE **4**



Garantir le bien-être et la mixité de la population sur nos communes

AXE **5**



Encourager et soutenir l'implantation & le maintien d'activités pour créer des emplois locaux

AXE **6**



Contribuer au développement d'un tourisme vert pour dynamiser la vie locale

DEMAIN, C'EST ICI ET MAINTENANT ! FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES

Le développement durable n'a pas seulement une dimension environnementale : c'est un subtil équilibre de priorités à mener en conjuguant nos ressources économiques et budgétaires, préservation de l'environnement et du bien-être des habitants en créant du lien entre tous les acteurs de nos territoires.

Autant d'ambitions portées ces dernières années par la Ville de Lardy et ses partenaires, et inscrites dans leurs plans d'actions pluriannuels. Chacun d'entre vous, toutes générations confondues, doit pouvoir trouver le moyen de s'y investir pleinement et d'en être le relai quotidien, au cœur de notre commune et au-delà !

Maîtriser les flux de véhicules, sources de pollutions diverses (CO₂, sonores...)

OBJECTIFS

- Faciliter les déplacements actifs,
- Requalifier l'accès aux gares RER,
- Accompagner le développement des véhicules électriques

LES MOYENS

➤ CRÉER UN COMITÉ DE SUIVI « TRANSPORT EN COMMUN – GARE DE BOURAY »

Il s'agissait d'améliorer le service aux usagers en lien avec le fonctionnement du RER C, et par extension augmenter la fréquentation des lignes de bus régulières. Deux réunions de travail ont déjà réuni les usagers, les élus des villes/communautés de communes desservies (Lardy, Bouray, Val d'Essonne...) et le transporteur. Cet espace d'échange et d'expression directe des usagers permet de faire émerger des propositions : extension des horaires des bus jusqu'à 21h15, mise en place de Transports à la Demande avec Île-de-France Mobilités sur les plages horaires non desservies par les bus...



➤ PROPOSER AUX CYCLISTES LA GRAVURE D'UN BICYCODE SUR LEUR VÉLO

Pourquoi ? Pour contribuer à réduire le nombre de vols de bicyclettes, aider à retrouver leur propriétaire, et par extension faciliter l'usage du vélo. En partenariat avec la Fédération des usagers de la Bicyclette, près d'une cinquantaine de vélos ont ainsi été gravés gratuitement notamment à l'occasion d'une session organisée au parc multisports Cornuel en 2019.

+ d'infos : www.bicycode.org



➤ **ÉQUIPER LES NOUVEAUX PARKINGS DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE** en fonction de l'évolution du parc automobile : en cours avec la SICAE, le syndicat intercommunal de l'électricité.

➤ **INSTALLER DES STATIONNEMENTS VÉLOS** au plus près des commerces et des services.

➤ **AMÉLIORER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES PASSAGES PIÉTONS « SENSIBLES »** avec la CCEJR.

➤ **ORGANISER UN « CO-VOITURAGE CULTUREL »** pour se rendre aux spectacles et promouvoir le covoiturage sur le territoire.



➤ PROPOSER DES ATELIERS D'ÉCOCONDUITE

Chaque année, dans le cadre de la Semaine du développement durable, les villes de Lardy & Bouray proposent un atelier d'éco-conduite.

Objectif : apprendre à conduire de manière ÉCO-logique et ÉCO-nomique ! Parce qu'en adoptant une conduite souple, on peut économiser entre 15% (grands axes) et 40% de carburant (en ville). Un coup de pouce pour le portemonnaie ET l'environnement. Xavier Quentin, gérant de Lardy Conduite et président de l'association Icare et du Conseil National des Professions de l'Automobile, partage chaque année avec vous toutes ses astuces.

➤ APAISER LA CIRCULATION AUTOMOBILE EN VILLE :

déploiement en lien avec la CCEJR.

➤ LIMITER LE STATIONNEMENT GÊNANT SUR LES TROTTOIRS

notamment grâce à des messages de sensibilisation qui pourront être déposés sur les véhicules mal garés, empêchant le passage des fauteuils, poussettes, seniors à mobilité réduite... (+ d'info dans votre prochain mag).

➤ ENSEIGNER AUX ENFANTS LES BONS COMPORTEMENTS À VÉLO

Une semaine de sensibilisation en S'cool Bus, vélo-bus de ramassage scolaire, avait été programmée pour nos écoliers, mais annulée du fait du confinement. Les petits Bouraysiens avaient pour leur part pu découvrir le dispositif en mai 2019.



Diminuer le volume des déchets de tous types en vue de limiter les nuisances et de protéger nos ressources



La Ville assure la propreté des espaces publics et déploie à cette fin d'importants moyens humains et matériels. Elle s'est ainsi dotée d'un véhicule électrique dont la mission est d'assurer l'entretien des voiries et voies piétonnes.

OBJECTIFS

- > **Sensibiliser aux 4 « R »** (Réduire / Réemployer / Réutiliser / Recycler)
- > **Étendre les collectes sélectives**



Pour les particuliers, un certain nombre de collectes interviennent en **porte-à-porte** (poubelle générale, tri, déchets verts : voir p.11) avec une facturation au forfait sous forme de « redevance incitative » afin d'encourager les habitants à diminuer le volume de leur bac d'ordures ménagères, de systématiser le tri et la revalorisation des déchets qui peuvent l'être (recyclage, compostage...). Cette transparence sur les coûts de collecte et de retraitement des déchets est volontaire, afin que chacun puisse prendre pleinement conscience de ce que ce poste de dépenses représente pour la commune et ses habitants. La plupart des villes « noient » adroitement ces montants dans leur taxe foncière et la facture est souvent "salée mais cachée" !

Pour tout ce qui n'est pas collecté en porte-à-porte, des **points d'apport volontaires** sont accessibles, notamment pour le verre et le textile.

Retrouvez leurs emplacements sur www.ville-lardy.fr > Collectes

Pour tout le reste, vous pouvez faire appel au **ramassage des encombrants** sur rendez-vous (p.11) ou vous rendre aux **écocentres** de Lardy ou d'Étréchy.

Tous nos conseils pour réduire vos déchets sur www.ville-lardy.fr
> Cadre de vie > Vie quotidienne

MENER DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ EN VILLE

Le bon niveau de propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun. La Ville s'emploie à le rappeler à travers diverses campagnes de sensibilisation en incitant, par exemple, à l'utilisation systématique des toutounettes par les propriétaires de chien, etc.



ORGANISER LE TRI DANS LES CIMETIÈRES

Pourquoi ? Pour augmenter et systématiser le tri des végétaux, donner une seconde vie aux pots de fleurs via une caisse de dons et troc que vous trouvez dans les cimetières de la ville ; inciter au fleurissement des tombes avec des plantes adaptées et les adresses des fleuristes locaux qui les proposent.

INSTALLER DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE DE TEXTILES

L'objectif ? Étendre les possibilités de tri et donner une seconde vie au textile. Peuvent être déposés dans les 3 points d'apports volontaires de la ville : vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures et maroquinerie. Les bornes sont victimes de leur succès avec plus de 17 tonnes collectées depuis leur installation en 2019 ! Nous travaillons avec le prestataire Écotextile afin d'augmenter la fréquence des levées.



Le service est gratuit pour les habitants, bon pour la planète et l'insertion par l'emploi via le prestataire.



DIMINUER LE GÂCHIS ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

En partenariat avec la CCEJR, qui a la compétence Restauration, et le prestataire, les menus sont conçus pour mettre l'accent sur la qualité des produits (bios, locaux, labellisés) et surtout... avec du goût ! C'est la meilleure garantie anti-gaspillage dans les assiettes. Afin de rendre les enfants acteurs de la démarche, des bacs de tri sont à leur disposition dans les cantines, ainsi qu'un système de pesée des restes pour les amener à prendre conscience des volumes jetés...

Favoriser les échanges entre habitants pour dépasser les « coupures » géographiques

OBJECTIFS

- > Développer une connaissance commune des ressources locales,
- > Partager nos ressources culturelles

LES MOYENS, LES RÉALISATIONS

On récolte ce que l'on sème ! Des jardins partagés, bacs ou jardinières sont ouverts à tous dans toute la ville : à ceux qui n'ont pas la chance d'avoir leur propre jardin comme à ceux qui souhaitent simplement partager et transmettre leur savoir-faire.

📍 **LES JARDINS PARTAGÉS** : en bord de Juine et à deux pas du Parc de l'Hôtel de Ville, les jardins partagés du Pré Besnard sont un lieu convivial où peuvent se rencontrer habitants, membres d'associations et personnes en insertion sociale (photo ci-dessus).

📍 **LES PARTERRES « À JARDINER »** : à Lardy comme à Bouray, certaines jardinières et parcelles sont mises à disposition des habitants afin d'y faire pousser des plantes pour tous et en « libre-service »

📍 **60 Grande Rue**

Place des Droits de l'Homme - rue Jules Ferry.

Pour éviter de "déterrer" par accident quelque chose que votre voisin y aurait déjà semé, le service Développement durable coordonne ces espaces et vous donne votre « permis de jardiner » !

☎ **01 69 27 14 34**

✉ **developpement.durable@ville-lardy**

▶ PARTAGER DES PROJETS INTER-ÉCOLES

L'idée est de favoriser les échanges entre les enfants de Bouray et de Lardy, notamment avant leur entrée au collège Germaine Tillion où ils sont voués à se retrouver à leur entrée en 6^e. Leur intégration dans ce nouvel environnement scolaire n'en sera que facilitée. Pour créer des « ponts » entre nos communes, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants de Lardy invitent régulièrement leurs petits voisins à se joindre à eux lors des Boums Solidaires, au Téléthon...



▶ GÉRER CONJOINTEMENT LES DEMANDES DE LOCAUX ASSOCIATIFS / PRÊTS DE MATÉRIEL

Quand les disponibilités de salles ou matériel sont insuffisantes à l'échelle communale, les services ou les élus se mettent en lien pour les mettre en commun. Du fait de la situation sanitaire actuelle, c'est plutôt calme cette année, mais dans un contexte événementiel « normal », les barnums, tables, chaises ou même salles avec une capacité d'accueil adéquate viennent parfois à manquer ! Pourquoi investir si on peut se faire « prêter » et inversement ?



▶ ADHÉRER AU RÉSEAU CULTURE DU CŒUR

Ce réseau, qui s'appuie sur des associations relais ou structures sociales locales en lien avec les villes, permet d'offrir des places pour assister gratuitement à un certain nombre de spectacles/projections à Lardy et à Bouray notamment. L'idée est de contribuer à lutter contre toute forme « d'exclusion culturelle » : les deux communes offrent ainsi un certain nombre d'entrées à des publics en situation de précarité, pour leur faire découvrir leur programmation culturelle.

▶ ÉDITER DES GUIDES COMMUNS ET PARTAGER LES INFORMATIONS LOCALES

Parce que vous habitez Lardy mais pouvez être intéressé par une activité proposée par une association de Bouray ou Janville, le Guide proposé par Lardy recense les activités sur la commune et celles des villes voisines !

Sur la page Facebook ou le site internet de la ville de Lardy, vous retrouvez régulièrement des informations sur les sorties, les événements ou l'actualité de Bouray ou Janville. Parce que même au niveau local, nous pensons « global » !





AXE

4

Garantir le bien-être et la mixité de la population sur nos communes

► OUVRIR UNE PERMANENCE D'INFORMATION, DE CONCILIATION ET MÉDIATION GÉNÉRALISTE

En 2019, le CCAS de Lardy lançait ses « Vendredis Juridiques » pour proposer des consultations gratuites dans sa mission d'accompagnement de proximité et d'accès au droit.

La médiation plutôt que l'addition ! Petit ennui ou gros pépin, vous pouvez accéder gratuitement et sur rendez-vous, téléphonique ou physique (au CCAS, 35 rue de Verdun), à une conciliatrice ou une juriste. Depuis 2 ans, une conciliatrice a rejoint la juriste intervenant déjà sur la commune depuis plusieurs années.

Vous trouverez auprès d'elles des réponses et conseils adaptés à votre problématique : garde d'enfants, séparation conjugale, droits à la retraite, interrogation sur vos droits vis-à-vis de votre employeur privé, droits du consommateur, problèmes de voisinage...

Prise de rendez-vous : 01 60 82 69 35.

Pourquoi ces permanences d'accès au droit et à la conciliation ?

Pour trouver une issue négociée et rapide entre les deux parties et éviter ainsi aux particuliers de s'engager dans des procédures longues et coûteuses auprès des tribunaux si des solutions alternatives peuvent être envisagées.

En 2020, 135 rendez-vous juridiques (information, conciliation) ont été enregistrés par le CCAS.

► FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET CRÉER DU LIEN

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une **action générale de prévention** et de développement social dans la commune. Il joue un rôle central en intervenant auprès des **publics fragiles** dans notre ville : personnes isolées, âgées, malades ou en situation de handicap. Ses équipes les accompagnent dans leurs interrogations ou besoins quotidiens comme exceptionnels. C'est un lieu-ressource qui vous aide et vous oriente vers les organismes compétents dans la résolution du ou des problèmes que vous pouvez rencontrer.

Avec son programme habituel de **sorties ou vacances intergénérationnelles**, le CCAS contribue par ailleurs, aux côtés de toutes les associations locales (et des activités qu'elles proposent en temps normal), à rassembler et créer du lien entre les publics et les habitants de Lardy et alentours.



► CRÉER ET ENCOURAGER LE DÉPLOIEMENT D'ÉQUIPEMENTS

ET LOGEMENTS ADAPTÉS : commune de plus de 5500 habitants, Lardy bénéficie d'un niveau d'équipement supérieur à sa strate de population. Aux côtés d'Entre Juine et Renarde, elle œuvre à la mise en accessibilité de tous ses bâtiments accueillant du public (17), des équipements publics extérieurs (parcs, aires de jeux, parkings...), et de sa voirie (24 km de voirie communale dont près d'un tiers est déjà accessible), tout en formant ses équipes à l'accueil de public en situation de handicap.

Les normes d'accessibilité sont intégrées dans chaque nouvelle construction (logements seniors ou sociaux, équipements sportifs : tribunes, cours, vestiaires...) et dans les rénovations en cours/programmées. Une Commission communale pour l'Accessibilité rassemblant services, élus et usagers, suit l'avancée des différents projets.

AXE 5

Encourager et soutenir l'implantation & le maintien d'activités pour créer des emplois locaux



► CRÉER DES BOUTIQUES PARTAGÉES « MULTI-SERVICES »

En novembre 2018, la ville de Lardy ouvrait les anciens locaux du CCAS situés 62 Grande Rue à de jeunes entrepreneurs ou créateurs d'entreprises en leur proposant 3 locaux, à louer pour tester leur idée en boutique avant de se lancer durablement. Bail flexible et loyer modéré, un emplacement en « cœur de ville », deux vitrines

donnant côté rue : de quoi démarrer du bon pied !

Sur les 8 entrepreneurs passés par les lieux*, certains ont transformé l'essai et poursuivent leur aventure en boutique sur le territoire (Babychou s'est installée dans la ZAC d'Étréchy), en événementiel pur (Ma Gourmandise et Evasion) ou totalement en ligne.

Zajmahal, votre concept-store engagé pour joindre l'utile au durable au quotidien (épicerie, beauté, maison, déco, mode, enfants, idées cadeaux et bientôt vente alimentaire de produits bio en vrac), poursuit l'aventure au 62 à Lardy, ainsi que la mercerie La Grange à Fils de Lucie. [📍 d'infos en page 26.](#)

► SOUTENIR LA COMMUNICATION DES INDÉPENDANTS ET ARTISANS LOCAUX (commerces, artisans, professions libérales, agriculteurs...)

Toute l'année, et en particulier depuis le début de la crise liée au COVID-19, les services Communication et Vie Locale de la ville accompagnent au quotidien la mise en valeur des acteurs économiques locaux (boutiques ou ambulants).



Un seul mot d'ordre : promouvoir le CONSOMMER LOCAL.

La Ville soutient activement les commerces de proximité et les emplois locaux qui y sont associés.

Les opérations se déploient toute l'année avec un relai à 360° : affiches, banderoles, panneaux lumineux, magazine, newsletter, presse locale, drapeaux déployés sur les commerces, flyers, événements, mise en avant dans un annuaire dédié et les actualités sur le site de la ville, visites virtuelles en vidéo...



Un véritable relai via une association de commerçants constituée, largement encouragée par la ville de Lardy, serait un plus sur notre territoire. L'exemple de celle de Janville, qui vient de rejoindre la démarche d'Agenda 21 commun Lardy-Bouray, pourrait contribuer à cette dynamique.



► METTRE À NIVEAU LA SIGNALÉTIQUE LOCALE

La signalétique d'intérêt local est mise à jour au fur et à mesure de l'installation de nouveaux commerces pérennes. Elle sera déployée en particulier depuis la Gare de Bouray dont les accès sont actuellement en cours de réaménagement, ainsi qu'au cœur du nouveau quartier résidentiel des Laurentides.

► ORGANISER UNE ANIMATION COMMERCIALE ET ARTISANALE

En 2018, la ville lançait une Fête des Commerces et Entreprises dont la première édition s'est tenue sur le nouveau parking de proximité dit « de La Poste » avenue Foch, proche du marché du Bourg, et la seconde sur le nouveau parking 19 Grande Rue, au cœur des commerces de l'artère principale du Bourg.



*La Librairie du Poussin, le traiteur antillais et du monde Ma Gourmandise & Evasion, le traiteur italien Come e casa, Babychou dépôt-vente bébé et enfants & articles de puériculture, Eclo pour une mode "désimpactée", L'Atelier d'Apolline spécialisée en décoration et artisanat d'art.

AXE

6

Contribuer au développement d'un tourisme vert pour dynamiser la vie locale

En venant dans notre belle vallée, les visiteurs peuvent s'offrir une pause verte tout en sillonnant nos villages situés entre le plateau agricole de Beauce et la rivière La Juine. Le cadre de vie exceptionnel de la vallée, classée en 2003 pour la richesse de son milieu, est reconnu par les habitants qui ne demandent qu'à le partager.



► PROMOUVOIR UN TOURISME ÉCORESPONSABLE POUR FAIRE (RE)DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE

Un guide à vocation touristique a été réalisé conjointement par Lardy, Bouray, Janville et Torfou l'été dernier, pour vous révéler ce qui se cache au cœur de nos villages : les lieux insolites, les escales plaisir et les rendez-vous à ne pas manquer avec le patrimoine local. Ce Guide vous propose également des idées « Journées » et « Week-ends » entre pauses vertes, balades culturelles ou sorties sportives et un carnet d'adresses recensant tous les professionnels locaux (restaurateurs, brasseurs, boulangers, apiculteurs...) que nous avons hâte de voir rouvrir !

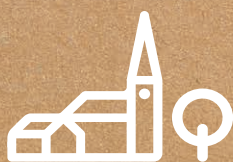
Une partie des contenus a été traduite pour faire, de ce support, une belle vitrine pour nos jumelages existants ou à venir.

► COMPLÉTER L'OFFRE DE SERVICES DE BASE AUX VISITEURS

Pour les habitants qui flânent, pour les randonneurs comme pour les visiteurs qui souhaiteraient faire une halte dans nos villages, nos communes renforcent leurs équipements d'accueil : toilettes publiques, points d'eau potable, tables de pique-nique...

À Lardy, en plus des toilettes déjà accessibles au cœur du Parc de l'Hôtel de Ville, 5 tables de pique-nique (dont une accessible PMR) ont été installées au printemps dernier.

En projet à Bouray : une table de pique-nique sera installée dans le Parc de la Tourbière aux beaux jours et des toilettes publiques mises en service côté cimetière dans le centre bourg.





Lardy, un joli florilège de Labels « verts »

La commune n'a pas l'ambition de « collectionner » les labels, mais il a été, par moment, utile de se porter candidat pour être reconnu dans certaines actions novatrices lorsqu'elles ont été initiées sur la commune. L'occasion de valoriser des "bonnes pratiques" toujours d'actualité dans notre ville.

LARDY À L'AVANT-GARDE

En adoptant une gestion raisonnée, différenciée et sans pesticides pour ses espaces verts, Lardy devançait de presque 10 ans le passage au « Zéro Phyto » imposé par la suite à toutes les communes puis aux particuliers.

En introduisant du bio et des produits au menu du restaurant scolaire en 2011, Lardy prenait également de l'avance sur ce qui est redevenu un « standard » dans les cantines.

Et demain ?

DU VERT, ENCORE ET TOUJOURS !

AUJOURD'HUI, LA COMMUNE
EST RECONNUE POUR :

- son fleurissement par le Comité national des villes et villages fleuris qui lui a décerné 2 Fleurs en 2017 et qui lui a renouvelé cette distinction en 2020 ;
- sa gestion favorable à la faune et la flore du parc de l'Hôtel de Ville, déclaré refuge LPO par la Ligue de Protection des Oiseaux ;
- son Agenda 21 (2018-2021) par l'association "Notre Village, Terre d'avenir".



NOTRE AGENDA 21
LARDY & BOURAY

Vous habitez ou travaillez sur Lardy, Bouray ou Janville ?

Rejoignez le comité de pilotage agenda 21 !

CADRE DE VIE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

BIODIVERSITÉ

**VENEZ IMAGINER
LA VILLE
DE DEMAIN !**

Inscriptions dans votre mairie

☎ 01 69 27 14 00